



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Travail, de l'Emploi et
de l'Économie sociale et solidaire

Monsieur le Ministre
aux Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 11 septembre 2023

Objet : Question parlementaire n° 8297 du 8 septembre 2023 de Madame la Députée Myriam Cecchetti concernant « Amendes infligées par l'ITM concernant l'absence de visite médicale d'embauche dans le délai imposé ».

Monsieur le Ministre,

En date du 8 septembre 2023, la question parlementaire sous rubrique m'a été transmise.

Il apparaît cependant que la question relève également de la compétence de la Ministre de la Santé.

Je vous saurais gré de bien vouloir en informer Madame la Députée Myriam Cecchetti.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Ministre du Travail, de l'Emploi et de
l'Économie sociale et solidaire

(s.) Georges ENGEL